

## Le premier cycle de luzerne en enrubannage.

L'enrubannage de légumineuses répond aux mêmes exigences que celui de graminées en matière de qualités de conservation. Afin d'éviter les problèmes sanitaires, de type listériose, elles sont les suivantes : absence de taupinière dans les prairies et de trous dans les bâches lors de la conservation, taux de matière sèche supérieur à 40 %. Les enrubannages de luzerne s'affranchissent d'apport de concentré azoté dans la ration des brebis et même des agneaux. Une céréale suffit. Ce type de stocks est à réserver aux animaux à forts besoins azotés, en particulier les brebis allaitantes. Par exemple, celles avec un agneau sont complétées en début de lactation avec 500 g de céréale (ou 600 g d'avoine) par jour associés à un aliment minéral. Cela suppose toutefois qu'un maximum de feuilles ait été récolté, les protéines y étant concentrées. En fin de gestation, il est conseillé de rationner le fourrage à 1 kg de matière sèche par brebis et par jour avec foin ou paille à disposition à volonté. De plus, limiter l'accès aux jeunes agneaux peut s'avérer nécessaire car l'ingestion de brins d'enrubannage par des agneaux de moins de 2 mois entraîne des problèmes digestifs. Une fiche technique est disponible sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) et [www.inn-ovine.fr/](http://www.inn-ovine.fr/): « Du fourrage de légumineuses pures en lactation : foin, enrubannage ».

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

## Un enrubannage de qualité pour limiter les problèmes sanitaires



Crédit photo : CIIRPO